

NEUVIÈME ANNÉE. VOLUME XVII, No 18.

Samedi, 2 Mai 1891.

La  
**SEMAINE RELIGIEUSE**

DE  
**MONTREAL**

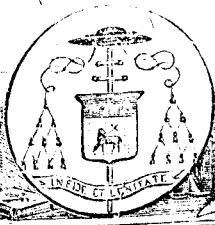
Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque  
de Montréal.

**PRIX DE L'ABONNEMENT**

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

**ADMINISTRATION**

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1448, B. P.



# IMPRIMERIE ANT. ROBERT

Livres, Factums, Pamphlets, En-Tetes de Compte,  
Cartes d'affaire, Lettres Funéraires, etc.

SPÉCIALITE : Ouvrages pour fabriques, collèges, couvents, souvenirs d'or-  
dination, images funéraires, etc. Exécutés promptement et à bas prix.

191 et 193, RUE ST-URBAIN, MONTREAL.

## B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123  
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 "

## VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par  
Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les  
Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Pro-  
vince de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour  
prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.  
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

## CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang).

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la  
gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



# ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc,

No 15 RUE ST-VINCENT - - MONTREAL

*Vis-à-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.*

M. Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

**Reliure, Réglage, etc. Prix modérés.**

## QUINBY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

**No 10, RUE ST-LAMBERT.**

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

## NOUVEAUX RESSORTS DE PORTE " ECLIPSE "

Ferment les portes même les plus lourdes sans bruit. RASOIRS dit « Surveyer » épatants, prix \$1.25. SERRURES de sûreté. CLANCHES en cuivre ou en bronze, CADENAS inébranlables, VERRUX, etc. COUPELLERIE, ARGENTERIE, PATINS, etc., chez

**L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.**

**CHARLES A. BRIGGS**

**CHAPELIER et MANCHONNIER**

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

**2097 RUE NOTRE-DAME.**

## PERRAULT ET MESNARD,

ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDÉE EN 1870

**DAY & DEBLOIS**

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude " BEAUPRÉ " pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-  
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-  
les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures  
pour Cimetières, etc., etc.

120, RUE ANNE,

MONTREAL

## PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

MARDI	5	MAI	— St-Joseph de Soulanges.
JEUDI	7	"	— Grand Séminaire.
SAMEDI	9	"	— Côte St-Paul.

## FÊTES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	3	Mai	— 5 Piq. Inv. de Ste. Cux, d. 2cl.
LUNDI	4	"	— Rog. Ste Monique, Vve., d.
MARDI	5	"	— Rog. St-Pie T. P. C, double.
MERCREDI	6	"	— Rog. St-Jean de v. la P. L., d. m.
JEUDI	7	"	— ASCENSION, d. 1 cl (d'ob.)
VENDREDI	8	"	— App. de St-Michel, d. m.
SAMEDI	9	"	— St-Géog. de Naz., E. D., doub.

## OFFICES EXTRAORDINAIRES

**DIMANCHE 3** — Annonce des Rogations et de l'Ascension.

**Cathédrale.** — Dimanche, 3, confirmation à la messe de 7<sup>h</sup>. exposition de la reliquie de la Vraie Croix toute la journée, le soir vénération de la Ste Reliquie à la place du salut.

Jeudi 7, office Pontifical; après la grand'messe Mgr l'Archevêque donnera la bénédiction papale.

**Eglise St-Joseph,** rue Richmond. — Dimanche, 3 mai, à 7h. p. m. réunion de la ligue du Sacré-Cœur, sermon et salut.

Mercredi, à 7h. messe à l'autel de la confrérie de St-Joseph, pour les associés vivants et défunts, recommandations aux prières.

Mercredi à 3h. p. m. réunion des dames patronesses à l'Asile de Bethléem, salut et instruction.

Exercices du mois de Marie, tous les soirs à 7<sup>h</sup>. chapellet, instruction et salut.

Vendredi, à la même heure, chemin de la croix. Le samedi il n'y a pas d'instruction.

**Eglise St-Antoine.** — Exercices du mois de Marie, tous les soirs à 7<sup>h</sup>. Il y aura instruction les mardi, vendredi et dimanche. Les autres jours, chapellet, la prière du soir et le salut du St-Sacrament.

**St Patrice.** — Lundi 4, à 8<sup>h</sup> grand'messe des Rogations

**St-Brigid.** — Mardi 5, à 8<sup>h</sup> grand'messe des Rogations.

**St-Vincent de Paul.** — Mercredi 6, à 8<sup>h</sup> grand'messe des Rogations.

Confirmation: Dimanche, 3, à 7<sup>h</sup> à la Cathédrale. Jeudi, 7, à 7h. à St-Patrice. Samedi, 9, à 7h. à Nazareth, à 2h. à St-Charles, à 3h. à St-Gabriel.

Dimanche, 3 mai, solennité des Titulaires de St-Philippe et St-Jacques le Mineur.

Dimanche, 10. — Solennité du Titulaire de St-Monique, St-Michel, St-Hermas et St-Isidore.

## La Semaine Religieuse de Montréal

Rédaction : { M. le chanoine J. M. Emard.  
                  { M. le chanoine P. N. Bruchési.

Administration : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE DIRECTEUR.

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

---

---

9<sup>me</sup> Année.

SAMEDI, 2 MAI 1891.

Vol. XVII, No 18.

---

---

## SOMMAIRE :

- I. Cinquième dimanche après Pâques. — II. La Vénérable Mère d'Youville. — III. Les artistes chrétiens. — IV. Notes historiques sur Notre-Dame de Bonsecours. — V. La Basilique du Sacré-Cœur à Paris. — VI. Consultation. — VII. Chronique. — VIII. L'esclavage au Congo, (suite et fin).
- 

## CINQUIEME DIMANCHE APRES PAQUES

---

I. La première disposition pour bien prier, c'est de nous mettre intérieurement en communication avec Celui qui nous écoute et nous exauce. Exposons-lui avec une humble confiance et sans beaucoup de mots nos besoins, nos désirs, nos sentiments, tels qu'il les voit et les connaît. Si l'épanchement provoque des paroles le recueillement exige du silence. Il convient d'alterner ces deux mouvements. Après avoir ouvert la bouche pour demander, il faut ouvrir le cœur pour recevoir ; après avoir parlé, il faut écouter ; et le plus sûr moyen d'être exaucé, c'est de faire nous-mêmes ce que Dieu demande de nous.

« La prière, a dit sainte Thérèse, est comme une respiration du cœur qui aspire la grâce et exhale la reconnaissance. » C'était la prière du disciple bien-aimé, quand il buvait la vie divine sur la poitrine du Sauveur.

II. La seconde disposition pour prier avec efficacité, c'est de mettre d'avance notre volonté en harmonie avec la volonté du Père, qui souvent nous exauce d'une autre manière que nous ne

l'avions pensé et souhaité. Sa divine sagesse rectifie nos désirs parfois imprudents ; elle fait tourner à notre avantage l'espérance différée, et nous accorde, au temps opportun, ce que nous avons demandé à contre-temps.

Gardons-nous de désirer que Dieu conforme sa volonté à la nôtre ; mais conformons la nôtre à la sienne ; et concluons toutes nos prières en disant avec Jésus-Christ : « Que votre volonté soit faite, et non pas la mienne. »

---

## LA VÉNÉRABLE MÈRE D'YOUVILLE

---

Les lignes suivantes sont extraites d'une lettre adressée au Siège Apostolique, il y a quatre ou cinq ans pour demander l'introduction de la cause de la Vénérable Mère d'Youville ; elles résument admirablement la vie et les œuvres de la fondatrice des Sœurs Grises et pourraient fournir des matériaux pour une légende du second nocturne du futur office.

---

*Nova Francia, seu regio Canadensis, ab exordiis apostolicis virtutibus, laboribus, et precibus episcoporum, sacerdotum sanctimonialium, ac piorum laïcorum exculta et irrigata, quasi hortus Domini, mox præclarum germinavit florem, Mariam-Margaritam d'Youville, de qua fas est asserere, quod in quadruplici vitæ statu, puellis, matribus-familias, viduis, ac monialibus insigne præbuit christianarum virtutum exemplar.*

*Ipsa enim ex fide vivens, in charitate radicata et fundata, primum quidem, adhuc adolescentula, matris viduæ pia fuit adjutrix ; postea matrimonio juncta, tribulationes acerbiores patientissime pertulit ; mortuo marito, rei familiari restorandæ educandisque duobus filiis, quos sacerdotio decoratos meruit videre, diligenter incumbens, unicum in operibus religionis et misericordiæ quesivit solatium.*

*Tot vero et tam molestis curis laudabiliter perfuncta, divinoque igne successa necessitatibus proximi sublevandis, contemptum et ludibria mundi contemnens, se totam mancipavit ; devotasque socias sibi adjungens, novum Charitatis institutum, approbante Ordinario, fundavit, ad pauperes senjo vel infirmitatibus debili-*

latos in hospitio suscipiendos, ad ægrotos domi invisendos, ad orphanos, ac præsertim infantulos ab inhumanis parentibus projectos, materna fovendos sollicitudine.

Tandem, anno 1771, relicta filiabus suis tanquam indeficienti hæreditate, mirabili qua pollebat erga Patris Æterni Providentiam fiducia, animam placide efflavit ; cujus mortem in conspectu Domini fuisse pretiosam Christifideles uno ore conclamarunt. Unde nonnulli scriptores, doctrina et prudentia eximii, asserere non dubitaverunt eam plane fuisse dignam titulo mulieris Fortis, qualis a Spiritu Sancto in libro Proverbiorum describitur et laudatur...

La Nouvelle France ou Région du Canada, cultivée et arrosée par les vertus apostoliques, les travaux et les prières des évêques, des prêtres, des religieuses et des pieux laïques, semblable à un jardin du Seigneur, ne tarda pas à produire une fleur éclatante, Marie-Marguerite d'Youville, de laquelle il est permis d'affirmer que, dans les quatre états de vie par lesquels elle passa, elle a offert aux jeunes filles, aux mères de famille, aux veuves et aux religieuses un exemple insigne des vertus chrétiennes.

En effet, vivant de la foi, enracinée et fondée en la charité, elle commença, très-jeune encore, par aider pieusement sa mère devenue veuve ; puis, dans l'état du mariage, elle endura très-patiemment de cruelles tribulations ; après la mort de son mari, s'appliquant avec zèle à réparer la fortune de la famille, et à élever ses deux fils, qu'elle mérita de voir ornés du sacerdoce, elle cherchait sa consolation uniquement dans les œuvres de religion et de miséricorde.

Après qu'elle se fut acquittée d'une manière digne d'éloges de soins si nombreux et si pénibles, toute embrasée d'un feu divin, méprisant le mépris et les dérisons du monde, elle se livra sans réserve au soulagement des nécessités du prochain ; et, s'adjoignant des compagnes dévouées, elle fonda avec l'approbation de l'autorité épiscopale, un nouvel institut de charité, pour recevoir dans un hôpital les pauvres, affaiblis par la vieillesse ou les infirmités, pour visiter les malades à domicile, pour prodiguer les témoignages d'une maternelle sollicitude aux orphelins, et surtout aux petits enfants rejetés par des parents inhumains.

Enfin, l'an 1771, ayant légué à ses filles comme un héritage inépuisable l'admirable confiance dont elle était animée à un

degré extraordinaire envers la Providence du Père Eternel, elle rendit doucement son âme à Dieu ; et les fidèles n'eurent qu'une voix pour proclamer que sa mort avait été précieuse devant le Seigneur. Aussi des écrivains, distingués par leur doctrine et leur savoir, n'ont pas hésité à assurer qu'elle a été tout à fait digne du titre de la Femme Forte, telle que le Saint-Esprit la décrit et la loue au livre des Proverbes.

---

## LES ARTISTES CHRETIENS

---

Entre les doctrines vraies, les saintes mœurs et les belles créations de l'art, il y a connection intime ; et cela doit être. Le vrai, le bien et le beau ne sont-ils pas, en effet, les trois principaux aspects sous lesquels se manifeste et rayonne, à travers son œuvre, l'Être souverain, premier principe et dernière fin de toutes choses ? Or, le domaine propre de l'art, c'est le beau ; et le beau, surtout le beau moral, quand il nous apparaît clairement manifesté dans quelque chef d'œuvre de l'art, a pour effet de nous enlever pour ainsi dire à nous-mêmes et de nous faire monter, au moins pour un instant, jusqu'à lui.

De là l'incomparable pouvoir des vrais artistes sur les âmes et sur les peuples ; mais de là aussi les très lourdes responsabilités qui leur incombent. Tenant, pour une large part, le sceptre des cœurs, ils deviennent, quand ils prévariquent, de grands coupables, et entraînent avec eux les multitudes dans toutes les dégradations, par le sensualisme honteux qu'ils leur inspirent. C'est là ce que font malheureusement aujourd'hui, sous prétexte de *naturalisme* ou de *réalisme*, d'innombrables artistes, qui ne sont plus, aux yeux du bon sens et de la foi, que d'insignes « malfiteurs, » ennemis redoutables, non seulement de la vertu, mais de l'art lui-même.

Puissent les jeunes gens, sensibles à toute noble pensée et que séduit le beau idéal, secouer généreusement le joug de ces indignes maîtres !

---



## NOTES HISTORIQUES SUR NOTRE-DAME DE BONSECOURS

---

Le désir de mettre en honneur parmi les colons et d'accroître en eux la dévotion envers la Sainte Vierge inspira à la sœur Bourgeois la pensée d'ériger à la mère de Dieu une chapelle qui fût à la fois un lieu de pèlerinage et une protection pour le pays.

Dès la printemps de l'année 1657, elle avait obtenu du R. P. Pijard la permission de bâtir cette chapelle. Aussitôt des corvées s'étaient organisées pour apporter la pierre, charrier du sable et commencer même la maçonnerie. Le terrain avait été concédé par M. de Maisonneuve et se trouvait alors à 400 pas environ hors de la ville. Sur ces entrefaites arrivèrent au pays les messieurs de Saint-Sulpice conduits par M. de Maisonneuve même. M. de Quéylus, après un mois de séjour à Ville-Marie, descendit à Québec où l'appelaient ses fonctions de grand vicaire. La sœur Bourgeois crut devoir lui demander par lettre l'autorisation de poursuivre l'exécution de son pieux projet.

M. de Quéylus répondit qu'il fallait suspendre les travaux jusqu'à son arrivée. Pour diverses raisons cette interruption dura près de quinze ans pendant lesquels les matériaux furent complètement dispersés. Mais, en 1670, la sœur Bourgeois se trouvant grandement tourmentée par des peines très vives, fit vœu de se remettre à bâtir la chapelle, et tout aussitôt elle éprouva un grand soulagement.

Un apprentis en bois fut de suite élevé sur l'endroit où elle avait autrefois jeté les fondements de l'Eglise : le peuple s'y rendit en foule et bon nombre de personnes y reçurent des grâces extraordinaires. C'est alors que la sœur Bourgeois fit en France un voyage pendant lequel elle apprit à plusieurs personnes dévouées la promesse qu'elle avait faite. Un prêtre du Séminaire, M. Maci, lui donna 100 livres pour l'aider dans l'accomplissement de son vœu. Elle obtint ensuite des MM. Lepître, par l'entremise de M. Pierre Chevrier, baron de Fancamp, une petite statue de la Sainte Vierge. Cette statue avait à peu près huit pouces de hauteur. Elle était en bois et d'un travail remarquable. A la suite d'une guérison miraculeuse dont il fut l'objet par l'entremise de cette statue,

M. de Faucamp fit à la sœur Bourgeois un riche cadeau en argent pour aider encore l'entreprise.

De retour à Montréal, la sœur, cédant au désir de M. Pérot, curé de Ville-Marie, plaça l'image de Marie dans la petite construction en bois où elle demeura jusqu'à la reprise des travaux, en 1675. Cette année en effet, les MM. du Séminaire obtinrent de M. Dudouyt l'autorisation de se remettre à l'œuvre.

Pour entrer dans les vues des donateurs, qui avaient fait d'abondantes aumônes, la sœur Bourgeois demanda et obtint que la nouvelle église fût, à perpétuité, une annexe et une dépendance de la paroisse de Ville-Marie. Le curé et les marguilliers acceptèrent cet arrangement et M. Souart donna l'emplacement au nom de M. de Bretonvilliers.

La croix fut plantée le 29 juin, et le lendemain on posa la première pierre, sous laquelle on mit une médaille de la Sainte Vierge et cette inscription.

*D. O. M.*

*Beatæ Mariæ Virgini*

*sub titulo Assumptionis*

Dès lors l'ouvrage fut poussé avec activité, la sœur Bourgeois ne dédaignant pas pour encourager les travailleurs, de leur donner l'exemple en portant de lourds fardeaux ; elle-même assure qu'il se faisait beaucoup de miracles en faveur des personnes qui venaient prier à la chapelle.

La cloche destinée à y appeler les filles fut faite avec les débris d'un canon, qui avait servi autrefois à la défense du pays contre les Iroquois, et que M. de Maisonneuve donna à la sœur Bourgeois.

Une fois terminée, la chapelle fut déclarée annexe inséparable de la paroisse par l'évêque de Québec, le 6 novembre 1678. Celui-ci imposa en même temps au curé l'obligation d'y faire célébrer la sainte messe le jour de la Visitation, et de s'y rendre en procession le jour de l'Assomption. L'un des premiers ecclésiastiques qui exerça la charge de chapelain de Notre-Dame de Bonsecours fut M. Frémont, et sa correspondance avec M. Tronson, fait assez connaître quelle fut, dès l'origine de l'église, l'affluence des pèlerins.

Voici, du reste, ce qu'écrivait à ce sujet la sœur Morin : « On y dit tous les jours la sainte messe et même plusieurs fois le même jour, pour satisfaire à la dévotion et à la confiance des pen-

ples, qui sort grandes envers Notre-Dame de Bonsecours. On y va aussi en procession pour les besoins et les calamités publiques, avec bien du succès. C'est la promenade des personnes dévotes de la ville.....»

En 1731, un incendie dévora de fond en comble le couvent et l'hôpital des religieuses de l'Hotel-Dieu. Une maison près de Bonsecours recueillit les sœurs, et la chapelle leur servit d'église, de salles des malades, et même de tombeau. Onze d'entre elles, ayant péri dans une maladie épidémique, furent ensevelies dans l'église de Bonsecours.

Vingt ans après, un autre incendie vint détruire une partie de la ville de Montréal. L'église de Bonsecours elle-même devint la proie des flammes et ne fut bientôt plus qu'un amas de ruines. Au milieu des décombres on découvrit avec bonheur l'image vénérée de la Sainte Vierge, dans un état de conservation parfaite.

La perte paraissait irréparable, et les citoyens semblaient avoir renoncé à toute reconstruction, lorsqu'en 1767, le gouverneur demanda le terrain sur lequel avait existé l'église, pour y construire des casernes. Cette demande alarma les paroissiens de Ville-Marie, qui s'opposèrent au projet du gouverneur et décidèrent soudain de rebâtir l'église de Bonsecours.

Le 16 juin 1771, les marguilliers, réunis au séminaire, convinrent avec MM. Montgolfier et Jollivet, de donner à cet édifice plus d'étendue qu'il n'en avait avant l'incendie. Plusieurs citoyens furent en même temps chargés de recueillir les souscriptions des fidèles ; le terrain nécessaire fut donné par le séminaire, et la croix plantée le 29 juin de la même année. Le lendemain, on remplaça d'abord la première pierre de l'ancienne église ainsi que la plaque de plomb et l'image de la Sainte-Vierge, qu'on avait retrouvée dans les fondations. Puis, sous la première pierre du nouvel édifice, on mit une médaille d'argent de Clément XIII, et l'inscription.

D. O. M.

*Beatæ Mariæ sub titulo Assumptionis*

Plusieurs pierres fondamentales furent aussi placées par les principaux personnages du temps.

L'église fut achevée en moins de deux ans, et le 30 juin 1773, on en fit solennellement la bénédiction. La population de Montréal retrouva pour ce nouveau sanctuaire, la foi, l'amour et la

confiance qui avaient dirigés en si grande foule ses ancêtres vers la première église.

En 1830, on y transporta un riche baldaquin, qui avait jusqu'alors servi à orner le maître autel de l'église paroissiale.

Dans l'hiver de 1831, la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours fut dépouillée de son plus précieux trésor. La petite statue, vénérée là depuis plus de 160 ans, disparut, et jusqu'ici tous les efforts tentés pour la retrouver sont restés sans résultat.

Celle qui la remplace, en bronze doré, a été faite à Paris, et bénite solennellement à l'autel de l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires. Sur son piédestal est posée l'inscription suivante : *ora pro populo, interveni pro clero.*

---

## LA BASILIQUE DU SACRÉ-CŒUR A PARIS

---

Son Eminence le cardinal Richard a adressé une lettre à tous les évêques de France au sujet de la basilique du Sacré-Cœur.

Cette basilique sera ouverte au culte divin avec la crypte au mois de juin prochain et la bénédiction en sera faite alors conformément aux règles liturgiques.

Nous ne pourrions pas, Monseigneur, vous offrir une église complètement achevée. Un plafond provisoire s'en a établi au-dessus de la grande nef, à l'endroit où doit s'élever le dôme. Les échafaudages nécessaires pour apporter sur le toit de la basilique les pierres destinées à la construction du dôme et des coupes demeureront attachés aux façades latérales de l'édifice.

Le chantier sera toujours en activité autour du monument. Mais la basilique sera dégagée de nombreux échafaudages qui ne permettaient pas d'en saisir les belles proportions à l'extérieur ; et si l'intérieur n'a pas encore revêtu les ornements qui plus tard doivent le transformer, du moins il se montrera au regard avec les belles perspectives de ses nefs et l'harmonie de ses lignes architecturales.

Il en sera de même de la crypte, que les visiteurs ont déjà souvent admirée, mais dont la beauté sévère se révélera mieux encore quand auront disparu les obstacles qui ne permettaient pas d'en embrasser l'étendue.

C'est seulement au jour de la consécration solennelle que la

basilique achevée apparaîtra rayonnante au sommet de la montagne de nos martyrs, qui lui formeront une magnifique couronne.

Alors sera pleinement accompli le Vœu national par lequel les fidèles, à l'heure des douleurs de la patrie, se sont engagés à élever à Paris un sanctuaire dédié au Sacré-Cœur.

Mais nous ne pouvions prendre possession de ce sanctuaire, dont l'importance et les proportions ont dépassé les prévisions primitives, sans offrir au Cœur sacré de Jésus un premier hommage vraiment national. Je ne pouvais être seul à accomplir cet acte et je viens, Monseigneur, solliciter le concours et les conseils de mes vénérables frères de l'épiscopat français.»

Sans doute, dit Son Eminence, cette bénédiction donnera lieu à des fêtes grandioses dont le programme sera publié plus tard.

Les sommes recueillies jusqu'en 1883 s'élevaient à 19 millions de francs ; elles dépassent en ce moment 23 millions.

La première pierre de la basilique a été posée par le cardinal Guibert le 16 juin 1875.

Depuis 1876 à 1890, 650 évêques sont venus dans la basilique de Montmartre, 44,577 prêtres étrangers y ont célébré la messe ; il y a eu aussi 3,400 pèlerinages composés de 865,795 pèlerins ; de plus, 1,934 650 personnes ont assisté aux offices ordinaires, et 1,287,014 cartes ont été délivrées pour visiter les travaux.

---

## CONSULTATIONS

---

### **De la récitation des Litanies, le 25 avril et les trois jours des Rogations.**

1o Cette récitation est obligatoire pour tous ceux qui sont tenus au Bréviaire ; et l'on doit ajouter les versets, le psaume et les oraisons qui suivent.

2o La manière la plus parfaite de s'acquitter de ce devoir, consiste à prendre part au chant pendant la procession liturgique.

3o Si on les dit seul ou en communauté, cette récitation se place entre Laudes et Prime ; mais, l'on ne peut l'anticiper à la veille.

4o Lorsque plusieurs doivent les réciter ensemble, en vertu de la règle ou par dévotion, chacun d'eux peut librement dire auparavant ses petites heures en tout ou en partie.

5o Après la pieuse préparation ordinaire, on commence absolument par *Kyrie eleison*, et l'on termine absolument par *Fidelium anime... Amen*.

6o L'obligation de doubler les invocations regarde le chant des litanies pendant la procession, et non pas la simple récitation, même en communauté.

## HARMONIUM A VENDRE

Excellente occasion pour une église ou une maison religieuse de se procurer, à des conditions avantageuses, un harmonium en très bon état. Cet instrument, à deux claviers, a été payé \$650.00. On le met en vente par suite de l'acquisition d'un orgue. S'adresser à M. le curé de Ste-Anne de Bellevue.

## CHRONIQUE

Monseigneur l'archevêque de Montréal a célébré hier le 1er mai le 18<sup>me</sup> anniversaire de sa consécration épiscopale. Nous sommes sûrs d'être l'interprète de tous ses diocésains en lui offrant à cette occasion les félicitations les plus vives et en lui souhaitant encore de longues années au milieu du troupeau qui lui est confié.

Dimanche, 3 mai, il y aura réception à l'archevêché à 8 heures du soir.

\* \* \*

M. l'abbé Colin a été dernièrement réélu supérieur du séminaire de St-Sulpice. Depuis quelques années il a été fort éprouvé par la maladie. Nous forons des vœux sincères pour le rétablissement parfait de sa santé.

\* \* \*

Dans sa dernière lettre pastorale, Monseigneur Archevêque de Montréal dénonce de nouveau et condamne absolument le commerce des liqueurs enivrantes, le dimanche. Ce commerce défendu également par la loi sous des peines sévères se pratique malheureusement beaucoup dans notre ville. Prend-on des moyens efficaces pour empêcher un si grave désordre? Exerce-t-on autour des auberges la vigilance nécessaire? Nous nous permettons de poser cette question aux autorités civiles.

\* \* \*

Le Révérend Père Aimé Martinet, assistant général de la congrégation des Oblats de Marie Immaculée est arrivé à Montréal la semaine dernière, en qualité de visiteur de sa communauté.

\* \* \*

Sa Grandeur Monseigneur Bégin, évêque de Chicoutimi, est revenu de Rome cette semaine.

\* \* \*

Le R. P. Rossall, chancelier de Mgr Vaughan, évêque de Salford, et le R. P. Welch, sont venus à Montréal, par le *Sardinian*. Ils amenaient 51 orphelins catholiques qui ont été confiés à des familles de St-Polycarpe, Ste-Justine, St-Telesphore, Boucherville et Sorel.

\* \* \*

Mme Augustine Craven, née Pauline de la Ferronaye vient de mourir à Paris à l'âge de 82 ans. Ses œuvres sont très répandues au Canada. Elle s'est éteinte, écrit un journal parisien, consolée par la religion qui fut toujours son fidèle appui. On dit qu'elle a légué ses papiers et ses souvenirs à son neveu de prédilection. M. le comte Albert de Mun.

Le 15 mai courant est le 600<sup>e</sup> anniversaire de la translation de la sainte maison de Lorette.

\* \* \*

Il s'est formé en Italie un comité dans le but de solenniser le 13 mai 1892 le premier centenaire de la naissance de Pie IX, de vénérée mémoire. Ce comité, dont le siège est à Bologne, se propose, entre autres choses, d'inaugurer solennellement, le jour susdit, l'œuvre monumentale, qui sous l'auguste patronage de S. S. Léon XIII, va s'accomplir dans le narthex de la basilique de Saint-Laurent hors les murs de Rome ; et de contribuer à ériger un monument à Pie IX dans la ville de Sinigaglia, sa ville natale.

\* \* \*

Il y a quelques années un ministre anglican, M. Lyne, eut l'idée de fonder des couvents protestants d'hommes et de femmes.

Il prit le titre de « Père Ignace, » mais ne put entraîner aucun hommes à sa suite.

Il fut un peu heureux du côté des femmes et réussit à réunir quelques communautés. Mais ce qui devait arriver arriva : les unes se désagrégèrent presque aussitôt, tandis que les autres tournèrent au catholicisme. C'est ainsi que l'on annonce que la supérieure du couvent protestant de Llanthony, ainsi que d'autres religieuses de sa communauté, vient d'abjurer le protestantisme pour embrasser la foi catholique. Leur réception dans le giron de l'Église a eu lieu au couvent des bénédictins à Worcester. Cette nouvelle, donné par le *Daily Telegraph*, est confirmée par un autre journal protestant anglais, l'*Evening Standard*.

\* \* \*

Les fêtes du centenaire de Saint Bernard sont fixées comme nous l'avons dit, au mois de juin prochain. Elles s'ouvriront par un triduum solennel à Dijon, les 14, 15 et 16. Les orateurs du triduum seront : Mgr Coniard, le R. P. Didon et Mgr Perraud.

Le 17 aura lieu à Fontaines, au lieu natal de saint Bernard, la fête proprement dite du centenaire.

Le 18 sera réservé pour la fête spéciale des Cisterciens : à peu près tous les monastères de l'ordre enverront leur délégués.

\* \* \*

Mgr Antoine de Macedo-Costa primat du Brésil, archevêque de St-Sauveur de Bahia, vient de mourir à l'âge de cinquante



quatre ans. C'est une grande perte pour l'église du Brésil. Mgr de Macedo avait été préconisé évêque de Bulem de Para. dès l'âge de vingt-cinq ans par le Souverain Pontife Pie IX. « Sa popularité était grande dit *l'Univers*, et malgré l'incompatibilité décrétée par la constitution nouvelle, il avait été nommé sénateur aux dernières élections. Que n'eût-il pas pu ajouter encore aux travaux admirables de sa vie apostolique, s'il avait plu à Dieu de lui laisser pousser plus avant le sillon si profondément ouvert pour recevoir la semence évangélique ! Les mystères de Dieu sont impénétrables ; devant des coups si soudains il faut s'incliner et se taire. »

\* \* \*

L'un des littérateurs les plus appréciés que possède en ce moment l'Angleterre, le Rév. John Bulmer, vient de se convertir à la foi catholique.

Son père qui était partisan zélé de la forme protestante primitive, a été pendant longtemps recteur de la paroisse de Boddon, près de Sunderland. Ainsi que le cardinal Newman, M. Bulmer n'avait jamais assisté à aucun office catholique, alors qu'il résolut sa conversion. Sa détermination a été le résultat d'une étude longue, calme et sérieuse de tous les points de doctrine qui divisent les catholiques et les protestants. Cette étude lui a pris bien des années d'un travail des plus laborieux. Dans un ouvrage prochain, M. Bulmer fera connaître les arguments qui l'ont finalement décidé à embrasser la foi catholique.

\* \* \*

Il y a eu dernièrement, à Quito capitale de la République de l'Equateur un banquet diplomatique qui a été une véritable démonstration catholique. Mgr Macchi, délégué apostolique, étant sur le point de retourner en Europe, le président Florès a tenu à lui témoigner solennellement la reconnaissance qu'il lui porte pour la manière dont il s'est acquitté de la haute mission que notre Saint-Père le Pape lui avait confiée.

Le successeur de Garcia Moreno avait réuni à cette occasion tout ce que la République compte d'hommes éminents pour honorer le représentant du Vicaire de Jésus-Christ.

C'est avec l'éloquence du cœur que M. Florès a rappelé les liens de dévouement absolu qui unissent son pays à la chaire de Saint-Pierre ; et malgré son émotion, Mgr. Macchi lui a répondu par une noble et touchante allocution.

\* \* \*

Le procès de non-culte de la Vénérable Mère d'Youville se continue à l'archevêché de Montréal. Plusieurs témoins ont été entendus. Ce procès dont le but est de prouver qu'il n'a pas été rendu de culte public et ecclésiastique à la *Vénérable* est absolument nécessaire avant de pouvoir passer aux procès des vertus et des miracles. La dévotion envers la pieuse fondatrice des Sœurs de la Charité se répand de plus en plus dans le pays; un grand nombre de personnes ont recours à son intercession et font en son honneur des neuvaines privées pour obtenir des faveurs spirituelles et temporelles.

\* \* \*

Le procès apostolique de *non culte* dans la cause de la Béatification et canonisation du *Vénérable* François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec est commencé à Québec.

Le tribunal se compose comme suit :

Juge délégué par la S. Congrégation : Son Eminence le Cardinal Taschereau.

Juge sous-délégué : Mgr C. A. Marois, P. A., Vicaire Général.

Sous-Pronoteurs de la Foi : Mgr H. Têtu, P. D., et Mgr C. O. Gagnon, C. S.

Notaires Actuels : MM. B. Ph. Garneau, secrétaire et J. Gignac, D. D., du Séminaire de Québec.

Curseurs : MM. A. Fiset, du Séminaire de Québec, et A. Cl. Arsenault, assistant secrétaire.

Mgr T. E. Hamel, P. A., est le postulateur de la cause.

La première séance a eu lieu le 16 avril dernier.

\* \* \*

Arsène Houssaye conte l'anecdote suivante : « Nous avions dîné chez Mme Thiers. M. Thiers s'était montré plus animé que jamais dans sa causerie mi-parisienne, mi-méridionale ; on s'était attardé à la table, si bien que le salon était plein de visiteurs quand on y passa le café. Quelques hommes politiques discutaient, à la cheminée, sur l'incinération et sur les enterrements civils. M. Jules Ferry parlait haut, M. Thiers s'avance vers lui.

« — Qu'est-ce que vous dites, Ferry ?

« — M. le président, je disais que vous prêcher d'exemple, je me ferai enterrer civilement.

« — . rry, vous être une bête.

« M. Ferry redresse la tête.

« — Pourquoi ? M. le président.

« — Oui, vous êtes une bête de dire de pareilles choses. Ecoutez-moi bien. Et d'abord, dites-moi pourquoi vous êtes venu ici en cravate blanche ?

« — C'était bien naturel, puisque je venais dans un salon où il y avait M. Thiers, Mme Thiers, Mlle Dosne...

« — Oui. Eh bien, Ferry, il faut mettre une cravate blanche quand on meurt, pour être bien reçu dans une autre patrie. Il faut faire comme tout le monde, parce que tout le monde a plus d'esprit que Voltaire et qu' M. Ferry. »

« Il n'y avait rien à répliquer... »

---

## L'ESCLAVAGE AU CONGO

---

(Suite et fin).

Voici ce qui s'était passé. La femme, au sujet de laquelle on avait discuté, était, aussitôt après le départ du chef, descendue au fleuve, pour y puiser de l'eau, et avait été saisie et emportée par le crocodile que les pirogues poursuivaient maintenant, inutilement, hélas ! Les lances glissaient impuissantes sur la carapace d'acier. Soudain, le mari de cette femme accourt près du chef, et lui perçant le pagne de son *nchendo*, petit couteau recourbé : — « *Essengwawa*, dit-il, je veux l'épreuve du *Nka*. » L'occasion était bonne pour m'édifier à fond sur un sujet où les Européens ont parlé en sens divers, c'est-à-dire sur le *Nka*, épreuve par le poison, et l'*ikoundou* (sortilège).

Dans le cas présent, le mari de la femme dévorée accusait la partie qui, peu auparavant, discutait avec lui, d'avoir jeté l'*ikoundou* (que j'appellerai moral, ou le mauvais sort) sur son épouse, par suite duquel elle avait été happée par le crocodile. Pour s'assurer si la partie adverse a réellement jeté, l'*ikoundou*, on a l'épreuve du *Nka*, poison violent. Si l'individu rejette le poison et n'en meurt pas c'est qu'il n'a pas jeté l'*ikoundou*. S'il en meurt, on lui ouvre le ventre. Si on y trouve des calculs ou pierres, ces

calculs sont l'ikoundou physique, preuve que l'individu pouvait jeter l'ikoundou moral. En ce cas, le cadavre est jeté au fleuve, à la grande joie des crocodiles. Si, au contraire, les calculs ne se trouvent pas, l'accusé est déclaré innocent, et celui qui a demandé l'épreuve du Nka est décapité, séance tenante, à moins que la famille du défunt ne préfère recevoir une forte indemnité en marchandises ou en esclaves.

Le voilà donc résolu ce problème de l'ikoundou, qui a déjà tant intrigué les voyageurs européens. Depuis, j'ai pris d'autres renseignements qui ont confirmé l'explication première que j'avais reçue. Il y a donc, en résumé, deux sortes d'ikoundou : l'ikoundou moral, qui est le mauvais sort, et l'ikoundou physique, qui est le calcul, le second étant la preuve sensible et palpable du premier.

Mais, revenons à nos moutons. Grâce à l'obligeance de M. Beckers, de la Société anonyme belge établie à Mobeka, mes hommes me revenaient deux jours après leur départ, avec 2,000 mitakos. Seulement, je n'avais plus de bimbelotterie, en sorte que je dus hausser en mitakos, et arriver à 375 par enfant. J'en rachetai cinq à ce prix. Restait un dernier enfant, pour lequel je n'avais plus à offrir que 370 mitakos. Le maître barbare ne voulut point céder ; et moi, triste de ne pouvoir sauver ce pauvre petit, mais heureux et fier de mes nouvelles conquêtes, je repris, avec mon précieux butin, le chemin de la station du Sacré Cœur à Mpombou. A mon départ, je dus promettre à Essengwawa d'aller le plus tôt possible établir une mission chez lui.

J'arrivai, à Mpombou le 13 juin. Le steamer la *France* passant peu de jours après, M. Angier eut la bonté de prendre huit de mes bambins destinés à M. de Bicker, mon confrère de Berghe, et j'en conservai un pour remplacer l'un des nôtres, mort après avoir été baptisé. Il nous en reste quinze. J'en achèterais cinquante si nos ressources le permettaient. Souffrons cette privation pour que Dieu nous rende moins indignes d'être les instruments de sa miséricorde.

Votre tout dévoué en Jésus-Christ.

E. GAMBIEP,  
miss. ap.

*Une corbeille de fleurs à la Sainte Vierge.* — Tel est le titre d'un petit mois de Marie que vient de publier à Montréal un tertiaire de St François. Il est approuvé par Mgr l'archevêque. Nous souhaitons qu'il se répande parmi les fidèles.

PRIONS POUR NOS MORTS



C'est une bonne et salutaire pensée de  
prier pour les morts, afin qu'ils  
soient délivrés de leurs péchés.  
II Mach., XII, 46.

St. Julie Vendale, dite Morin, des Srs. Grises de St Boniface.  
Frère Auguste Lacasse, C. S. V., Terrebonne.  
Lambert D. Snyers, Côte Visitation.

DE PROFUNDIS.

Pilules Antibiliaeuses.



MARQUE DE COMMERCE

Du Dr NÈY

Remède par excellence contre les Affections  
Biliaeuses: Torpeur du foie, Excès de bile et  
autres indispositions qui en découlent:  
Constipation, Perte d'appétit, Maux de  
tête, Etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distin-  
gué, écrit ce qui suit :

Voilà plusieurs années que je fais usage des  
Pilules Antibiliaeuses du Dr Nèy et je me trouve  
très-bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition  
que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne  
contenant pas de mercure, elles peuvent être admi-  
nistrées sans danger dans une foule de cas où les  
pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de  
ces Pilules pour mes patients, mais j'elles ai aussi  
employées en maintes circonstances pour moi-  
même et j'ai obtenu le résultat le plus satisfaisant.

C'est donc avec plaisir que j'en recommande  
l'usage aux personnes qui ont besoin d'un pur-  
gatif DOUX, EFFECTIF, ET INOFFENSIF.

Lavaltrie, 1er mai 1887. Dr D. MARSOLAIS.

EN VENTE PARTOUT  
SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste  
JOLIETTE, P. Q.

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE.

PALMARES

Et autres IMPRESSIONS pour

COLLEGES, COUVENTS ET AUTRES MAISONS D'EDUCATION

Exécutées PROMPTEMENT & À BAS PRIX

A L'IMPRIMERIE ANTOINE ROBERT

191 et 193, RUE ST-URBAIN.

# LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,  
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

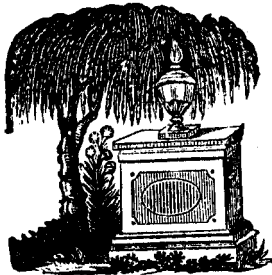
## Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT  
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

**J. & P. BRUNET,**

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix  
Tres Reduits.

Specialite: Cercueils doubles en marbre.

Résidence privée: J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “

PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 205, rue Laval.

## MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

**FRES DE LA CHARITE**

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté  
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

**ALBERT GAUTHIER,**

(Cidevant de la Maison B. LANCOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,  
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

— A VENDRE —

UNE COLLECTION DES

# MELANGES RELIGIEUX

15 volumes reliés de neuf

S'ADRESSER A CE BUREAU

## F. ED. MELOCHE

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur de l'Ecole des Arts).

**ARTISTE PEINTRE**

*Décorations d'édifices publics, religieux et civils.*

Résidence : 43, rue des Allemands.

Atelier : 7, rue Ste-Julie, Montréal.

## MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

**A. L. C. MERRILL.**

Une visite est respectueusement sollicitée.

## C. S. GAGNIER

Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 26½ STE-ELISABETH

MONTREAL.

## GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

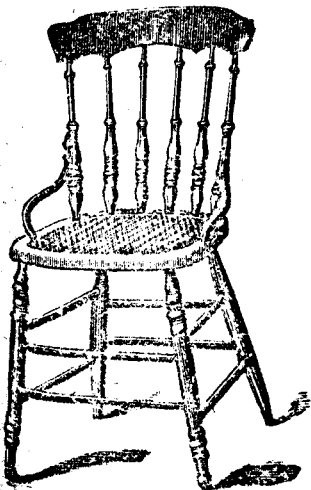
Couchettes, sets de Chambres a coucher,  
Chiffonniers, Tables, Canapés Sofas, sets  
de Salons, Sideboards, Bureaux, etc.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

**OUVRAGE GARANTI**

**PRIX LES PLUS BAS.**



**JOS. ROBERT & FILS**  
**MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,**  
MANUFACTURIERS DE  
**PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES**

**SPÉCIALITÉ :**

**BANCS D'ÉGLISE, CUFITRES, CHAIRES, ETC., ETC.**

BOIS EN MANS :

**PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.**

TELEPHONE 879 B.

**107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.**

**STANDARD LIFE ASSURANCE CO.**  
ETABLIE EN 1825.  
DE EDMBOURG, ECOSSE.

**Bureau principal en Canada : Montréal.**

Assurances subsistantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$32,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000  
Bonus distribués, \$22,000,000. | W. M. RAMSAY, gérant.

**VICTOR THERIAULT**  
**ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES**  
**16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.**  
Téléphone No 1399. | Prix Modérés. | Spécialité : Embaumer.

**A. HURTEAU & FRERE,**  
**MARCHANDS de BOIS de SCIAGE**  
**92, RUE SANGUINET, MONTREAL.**

Coin des rues Sanguinet et Dorchester.

TELEPHONE No. 106.

**CLOS** } Rassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.  
TELEPHONE No. 1404.

**JOS HUSEREAU** **PLOMBIER, FERBLANTIER,**  
Poser d'Appareils à Eau Chau-  
de, Couvertures, Etc.  
**No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.**

**A. PALASCIO** **MARCHAND DE FER**  
En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises,  
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,  
Meubliers etc., une spécialité.

**390, Rue St-Jacques, 390.**